

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Utilité Publique Chronolignes

**De :** Etienne Fougeray

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

**Date :** 03/04/2024 12:04

Monsieur le Préfet

Je suis tout à fait favorable au projet Chronolignes de Le Mans Métropole. Développer et rendre plus attractifs les transports en commun ainsi que le vélo est une nécessité que personne ne conteste. Au-delà de cette modernisation du réseau de bus et du réseau cyclable, ce projet Chronolignes permettra un embellissement des voies urbaines pénétrantes qui en ont bien besoin et j'en veux pour exemple l'avenue Bollée un brin tristounette aujourd'hui. Justement à propos de l'avenue Bollée, Antoine de Saint-Exupéry l'un de ses illustres habitants a écrit : « Nous n'habitons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Ayons le courage d'abattre ces arbres plantés pour nous par nos ancêtres et replantons des arbres plus jeunes pour léguer à nos enfants une belle avenue Bollée végétalisée et adaptée aux nécessités de demain

Étienne Fougeray